

DEVENIR PROPRIETAIRE:

- **Vous cherchez à acheter un bien immobilier ?**

La SIDR, 1er bailleur des DOM, vous propose de devenir propriétaire, avec toute une gamme de biens adaptés à vos besoins et à vos ressources dans différentes communes de l'île:

- des terrains
 - des maisons individuelles et appartements type HLM *
 - des maisons individuelles et appartements en accession libre *
- * du studio au 6 pièces.*

[Consultez nos offres](#) => (lien vers les offres)

Qu'est-ce que la vente HLM ?

Certains logements locatifs sociaux, dits HLM, sont proposés à la vente à des prix très attractifs, sous certaines conditions, notamment :

- l'ancienneté du logement doit être supérieure à 10 ans
- l'autorisation préalable de la vente par le Conseil d'Administration de la SIDR
- les logements répondant aux normes minimales d'habitabilité
- logement réservé à usage d'habitation principale

Ce dispositif constitue une réelle opportunité pour devenir propriétaire, en réalisant un achat sécurisé, sans frais d'agence.

Vous êtes locataire SIDR ?

Si vous êtes locataire en titre d'un logement en vente, vous êtes prioritaire pour acquérir votre logement à des conditions intéressantes. Il est même possible de devenir propriétaire avec une mensualité proche du prix de votre loyer.

Vous pourrez aussi donner l'autorisation à un membre de votre famille (ascendant ou descendant), sous conditions de plafonds de ressources, pour en faire l'acquisition.

Comment devenir propriétaire d'un logement vacant à vendre ?

Si le logement à vendre est vacant (soit libre de tout occupant), la SIDR proposera la vente à un public plus large par le biais des annonces dans les journaux et affichages publicitaires. Une priorité est toutefois accordée à l'ensemble des locataires dans le département.

Vous souhaitez acheter un logement en accession libre ?

Nous disposons également des logements en accession libre, sans condition de plafonds de ressources, dans différentes communes. Nous vous invitons à consulter les offres intéressantes.

La SIDR s'engage et vous informe sur la législation en vigueur. Elle vous accompagne dans toutes vos démarches de financement ainsi qu'auprès de différents partenaires extérieurs (orientation vers des courtiers pour vos recherches de financement, Conseil Général pour vos demandes de subvention à l'accession primo-accédant).